

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1463/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions par un attaché de préfecture de 2e classe.

n° 69-1463/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 octobre 1969

Numéro JO
n° 22 du 25/10/1969

Date du numéro
25 octobre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 24 septembre 1969, date de son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures de secrétaire permanent du Conseil de Gouvernement par M. Henri Sauvageot, attaché de préfecture de 2e classe, 7e échelon.